



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 21 juin 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Sécurité sociale, ainsi qu'à Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Dans son premier rapport d'analyse thématique « *Eng gesond Zukunft : un rapport sur la santé des enfants au Luxembourg* », l'Observatoire national de la Santé (ObSanté) souligne qu'entre 2014 et 2022, le surpoids et l'obésité ont augmenté et que les enfants issus de milieux moins aisés sont moins susceptibles de déclarer des comportements favorables à leur santé.

L'ObSanté constate également « que les rôles et les responsabilités en matière de santé pour les enfants (sont) répartis entre divers ministères et organes, et que les informations (sont) dispersées sur des sites et des supports variés, ce qui n'en facilite pas l'accessibilité. » Par ailleurs, l'ObSanté fait remarquer qu'il n'a pas identifié de « stratégie nationale coordonnée visant à promouvoir et améliorer la santé des enfants, incluant la voix des enfants, et visant à rendre les services et soins de santé les plus respectueux possible de leurs droits et intérêts fondamentaux ».

Nous aimerions dès lors poser la question suivante à Madame la Ministre de la Sécurité sociale, ainsi qu'à Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil :

- Est-ce que Madame la Ministre et Monsieur le Ministre prévoient d'élaborer et de mettre en œuvre une telle « stratégie nationale coordonnée » qui prenne en compte la voix des enfants

et qui contribue notamment à lutter contre les disparités socio-économiques dans les comportements de santé et dans l'état de santé des enfants ?

- Étant donné que par endroits l'ObSanté déplore un manque de données (fiables) pour pouvoir procéder à une évaluation de la santé des enfants, Madame la Ministre et Monsieur le Ministre comptent-ils prendre des mesures permettant de collecter des informations plus précises et complètes et d'améliorer la situation à ce niveau ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.



Claire Delcourt
Députée



Mars Di Bartolomeo
Député